

**SECRETARIAT D'ETAT AUPRES
DU MINISTÈRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT,
CHARGE DE L'AUTONOMISATION
DES FEMMES**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



PROJET DE DISCOURS D'ORIENTATION

**SEMINAIRE D'APPROPRIATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE
L'AUTONOMISATION DE LA FEMME
EN CÔTE D'IVOIRE**

30 et 31 Janvier 2020

Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Excellence Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires
Mesdames et Messieurs les partenaires au développement et représentants du
Secteur Privé,
Mesdames et Messieurs les Experts
Chers Guides religieux et Chefs traditionnels
Chers membres de la société civile ;
Braves Femmes, dynamiques et entreprenantes ;
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous mes vœux les meilleurs durant cette nouvelle année 2020.

Le Secrétariat d'Etat à l'autonomisation de la Femme conformément à sa mission principale est aujourd'hui ici, pour examiner avec vous les experts et acteurs de développement les actions les plus pertinentes à mener en vue d'autonomiser les femmes de la Côte d'Ivoire.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

La population de la Côte d'Ivoire a un taux de croissance du PIB de 7,4% en 2018. Malgré cette croissance économique remarquable observée depuis 2012 et les progrès réalisés sous le leadership de son **Excellence Monsieur Alassane OUATTARA Président de la République**, le pays est néanmoins confronté à des défis en matière d'équité de genre, de pauvreté notamment chez la femme, d'emplois salariés des jeunes et des femmes, de santé maternelle, d'éducation et de formation, de leadership et de participation des femmes à la production économique qui persistent.

La question de la prise en compte de l'autonomisation de la femme se veut un impératif en Côte d'Ivoire au regard des barrières socioculturelles à lever et des différents défis à adresser en matière d'amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux de base (santé, éducation, justice etc.), aux ressources économiques et naturelles, et de la participation aux différentes sphères de prise de décision.

Comment envisager donc le développement et la croissance du pays sans y associer la moitié de sa population de femmes et leur faciliter l'accès aux moyens de production, aux sphères décisionnelles, et aux opportunités d'emploi et d'investissement ?

Pour répondre à cette préoccupation de développement durable d'ici à 2030, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire entend impulser les interventions à travers la Stratégie Nationale d'Autonomisation de la Femme alignée sur le Plan National de Développement (PND 2016-2020) et prenant en compte le Programme Social du Gouvernement en cours en ce moment.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Plus globalement, l'autonomisation de la femme consiste de mon point de vue à créer un environnement favorable et permettant aux femmes de pouvoir agir et

améliorer leurs conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques d'existence. C'est pourquoi, nous nous accordons avec nos partenaires internationaux notamment les Nations Unies qui définissent l'autonomie des femmes à partir des cinq principaux critères suivants :

- **le sens de la dignité,**
- **le droit de faire et de déterminer ses choix,**
- **le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités,**
- **le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer,**
- **la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste au niveau national et international**

Ainsi, plus qu'une vision de développement parmi tant d'autres, l'autonomisation de la femme est pour le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, une stratégie cohérente et efficace de renforcement de l'Etat de droit notamment pour l'équité homme-femme mais également pour assurer le droit à la participation active des femmes au développement de la Côte d'Ivoire. En effet, selon les études pertinentes notamment le rapport McKinsey Global Institute, la contribution des femmes à la croissance **du PIB mondial pourrait doubler**, ajoutant par là même 12 000 milliards de dollars au PIB mondial d'ici à 2025.

Concernant notre pays, le rapport de la Banque Mondiale « Si l'émergence était une femme », produit en juillet 2017, affirme à juste titre que : « *Si la Côte d'Ivoire parvenait à améliorer l'équité des genres, son économie pourrait bénéficier de gains de l'ordre de 6 à 8 milliards de dollars dans le long terme, à savoir lorsque la plupart des discriminations à l'encontre des femmes seraient résorbées.* »

Je voudrais à cet égard saluer les efforts de l'ensemble de la communauté internationale en faveur du développement. Votre présence distinguée à nos côtés traduit une fois de plus, la constance de votre engagement aux côtés de l'Afrique et particulièrement de la Côte d'Ivoire, dans ses efforts pour construire une économie forte, génératrice d'une croissance économique forte, durable, inclusive et équitablement partagée.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Autonomiser une femme ou les femmes, c'est finalement et raisonnablement pour un pays une stratégie efficace d'assurer une croissance économique forte, inclusive pour un développement durable. C'est dans cette perspective que le présent

séminaire a pour objectif principal de présenter aux parties prenantes la Stratégie Nationale d'Autonomisation de la Femme en Côte d'Ivoire pour une meilleure appropriation. La stratégie d'autonomisation de la femme pour rappel vous invite à conjuguer les efforts sur cinq (5) axes prioritaires majeurs à savoir :

- Axe prioritaire 1 : Education et formation
- Axe prioritaire 2 : Entrepreneuriat et employabilité des femmes et des filles
- Axe prioritaire 3 : Leadership et participation
- Axe prioritaire 4 : Droits des femmes et Santé Sexuelle et de la Reproduction
- Axe prioritaire 5 : Gouvernance et suivi-évaluation

Notre rencontre de ce jour nous permettra de mettre en lumière l'engagement du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant chargé de l'Autonomisation des Femmes pour l'égalité genre et pour l'autonomisation des femmes et des filles. De façon spécifique, le séminaire vise les objectifs suivants :

- Présenter le document de Stratégie Nationale d'Autonomisation de la Femme en Côte d'Ivoire ;
- Consolider et valider le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) 2020 du Secrétariat ;
- Discuter de l'alignement, de la coordination et de la recevabilité des interventions des différents acteurs en matière d'autonomisation de la femme à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Appui à l'Autonomisation de la Femme en Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Chers Experts

Le SECAF dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme a un rôle de coordination et de suivi-évaluation des interventions de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le processus d'autonomisation des femmes et jeunes filles. Le SECAF ne mettra donc pas seul en œuvre cette stratégie. Car L'Etat de Côte d'Ivoire a élaboré ce document de stratégie d'autonomisation de la femme en vue de mettre à la disposition des différents acteurs publics, privés, des Organisations de la Société Civile et des Partenaires Techniques et Financiers, un outil consensuel pour une programmation efficace et pertinente.

Mesdames et Messieurs,

Chers Experts

Je vous exhorte à des échanges fructueux et je compte sur votre expertise et engagement durant nos travaux pour que (i) les participants s'approprient le document de la SNAFCI 2020-2030 ; (ii) le PTA 2020 soit validé par l'ensemble des parties prenantes et (iii) l'engagement des partenaires pour l'appui à la mise en œuvre de la SNAFCI.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis persuadée, que nos conclusions de ce jour nous permettront de faire des avancées significatives dans le cadre de l'autonomisation de la femme dans notre pays la Côte d'Ivoire.

Je voudrais réitérer mes remerciements à l'ensemble des organisateurs, aux experts, aux partenaires au développement pour l'intérêt constant porté au développement de l'Afrique.

C'est sur ces mots que je voudrais déclarer ce jour 30 janvier 2020 à Abidjan officiellement ouvert le séminaire d'appropriation de la stratégie nationale d'autonomisation de femme en Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.